

Programme d'études

Année scolaire 2025-2026

A.1.3.6. Contrepoint

Compétences souhaitées :

- 1. Création musicale de pièces à deux ou plusieurs voix dans différents styles, avec et sans grilles harmoniques données
- 2. Création musicale d'une partita sur motifs donnés en différentes formes
- 3. Création musicale d'un bicinum dans différents styles sur textes donnés, avec et sans motifs donnés
- 4. Création musicale d'un contrepoint rigoureux à deux ou plusieurs voix
- 5. Création musicale d'une invention à deux ou plusieurs voix, avec et sans motifs donnés
- 6. Création musicale d'un fleuri renversable à trois ou plusieurs voix
- 7. Création musicale d'une variation de choral à trois ou plusieurs voix
- 8. Création musicale d'un canon, avec ou sans plan tonal donné
- 9. Création musicale d'un contrepoint dans différents styles à trois ou plusieurs voix, avec et sans sujets donnés
- 10. Création musicale d'un double chœur à six voix dans différents styles avec texte
- 11. Création musicale d'un motet à quatre voix dans différents styles, avec et sans textes et sujets donnés

DIVISION INFÉRIEURE – 1er CYCLE

Examen pour l'obtention diplôme du premier cycle

L'examen comporte deux épreuves en mise en loge.

Épreuve 1 :

• 1 pièce à deux voix avec une voix donnée (p.ex. invention, chant populaire), éventuellement indications harmoniques données ;

ou bien

• 1 partita à une voix sur un motif donné en forme bipartite.

Épreuve 2 :

• 1 bicinium dans le style renaissance tardive sur un texte donné, avec une voix donnée, éventuellement motifs donnés ;

ou bien

• 1 exemple de contrepoint rigoureux à deux voix.

DIVISION INFÉRIEURE – 2º CYCLE

Examen pour l'obtention du diplôme du deuxième cycle

L'examen comporte deux épreuves en mise en loge à un texte chacune.

Épreuve 1 :

1 invention à deux voix de 24 à 36 mesures sur un motif donné par l'établissement

Épreuve 2 :

• 1 bicinum (style renaissance tardive), motifs donnés

ou bien

• 1 fleuri à trois voix

ou bien

• 1 pièce à trois voix, avec une voix donnée, éventuellement motifs donnés

DIVISION MOYENNE SPÉCIALISÉE

Examen pour l'obtention du diplôme du premier prix

L'examen comporte deux épreuves en mise en loge à un texte chacune.

Épreuve 1 :

• 1 variation de choral à trois voix

ou bien

• 1 invention à trois voix

Épreuve 2 :

• 1 canon (deux voix canoniques et basse libre / plan tonal donné)

<u>ou bien</u>

• 1 contrepoint style renaissance à trois voix sur sujet donné

ou bien

• 1 contrepoint rigoureux à quatre voix

ou bien

• 1 pièce à quatre voix, avec une voix donnée, éventuellement motifs donnés

DIVISION SUPÉRIEURE

Examen pour l'obtention du diplôme supérieur

Épreuve en loge en deux parties :

Partie 1:

• Réalisation d'un double chœur avec texte (inspiré du style Gabrieli, Willaert, Schütz, etc.)

ou bien

Réalisation d'un motet à quatre voix (style Renaissance) texte et sujet donnés

Partie 2:

• Réalisation d'une variation de choral à quatre voix

Évaluation / pointage :

• Partie 1): 30/60 points

Partie 2): 30/60 points